



# LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

17 février 2012

# ORGANISMES ASSOCIÉS



Canadian  
Heritage

Patrimoine  
canadien



**FAMEQ**

Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec



**BIENVENUE !**



# PROGRAMME

HEURE	ACTIVITÉ
8 h 30	ACCUEIL ET INSCRIPTION
9 h	<p>MATINÉE :</p> <p>Le droit des enfants à la musique : Convention des Nations Unies sur les droits de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sandi Curtis et Guylaine Vaillancourt</li> </ul> <p>Assurer les droits des enfants grâce à la musicothérapie</p> <p>Marcia Humpal et Amber Weldon-Stephens</p>
12 h	DÎNER LIBRE
13 h	<p>APRÈS-MIDI :</p> <p>Développer la musicothérapie dans les écoles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• John LaForge et Amber Weldon-Stephens</li> </ul> <p>La musicothérapie à l'école Joseph-Charbonneau de Montréal (en français)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Linda Labbé</li> </ul> <p>Retour : Assurer les droits des enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sandi Curtis et Guylaine Vaillancourt</li> </ul>
15 h	CLÔTURE



# OÙ DÎNER?

- Restaurants à proximité
  - Vaste choix
  - Voir le dépliant dans la documentation



# LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

9 h – 9 h 30

Sandi Curtis et Guylaine Vaillancourt

- Comprendre le droit des enfants à la musique à la lumière des conventions des Nations Unies :
  - *Convention relative aux droits des enfants*
  - *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*
  - *Convention relative aux droits des personnes handicapées*



# LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

## Aperçu des droits

Les droits des enfants, qu'ils soient ou non en situation de handicap :

- Un large éventail de droits
- Qui va au-delà des droits de base tels que la sécurité et l'accessibilité, pour inclure :
  - les droits sociaux et culturels
    - Musique et participation active à la vie communautaire



# LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

## Objectifs du projet

- Sensibilisation aux droits des enfants
  - notamment, familiarisation avec les conventions des Nations Unies
- Pour améliorer
  - la compréhension
  - les ressources déployées et
  - les habiletés requises pour rendre la musique accessible aux enfants en situation de handicap





# LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

La réalisation des objectifs du projet passe par la compréhension du fait que :

- éducateurs et administrateurs jouent un rôle crucial à cet égard
- les parents peuvent également jouer un rôle primordial à titre de défenseurs des droits des enfants
- les musicothérapeutes peuvent contribuer de manière privilégiée
  - à faire en sorte que ces droits deviennent réalité
- Les retombées favorables se feront sentir
  - immédiatement dans la vie des enfants,
  - et pour le reste de leur vie, en rendant possible leur participation à des activités musicale, une fois parvenus à l'âge adulte



# LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

## Pour réaliser les objectifs du projet

### – Dans l’immédiat

- Prenez connaissance des droits
  - de leur signification et
  - des ressources qu’ils offrent aux personnes intéressées
- Considérez la musicothérapie dans la perspective de
  - ses avantages pour les enfants en situation de handicap
  - son intégration réussie dans des écoles
    - » aux États-Unis
    - » à Montréal
  - son déploiement éventuel dans d’autres écoles

### – Demain

- Lancement du site Web + gamme complète de ressources



# LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

## Convention relative aux droits des enfants

- Intégrer la totalité des droits des enfants du monde entier, soit les droits :
  - civils
  - culturels
  - économiques
  - politiques
  - sociaux
  - de même que certains aspects du droit humanitaire



# LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

## Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

- La liberté, la justice et la paix dans le monde reposent sur
  - la dignité et les droits égaux et inaliénables de tous
- L'idéal de l'être humain libre, libéré de la crainte et de la misère, ne peut se réaliser
  - que si sont créées les conditions permettant à chacun de jouir
    - de ses droits économiques, sociaux et culturels
    - aussi bien que de ses droits civils et politiques



# LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

## Convention relative aux droits des personnes handicapées

- Promouvoir, protéger et garantir la jouissance entière et égale de tous les Droits de la personne pour les personnes en situation de handicap.
  
- Un tournant décisif
  - Passage de la perception des handicaps comme problèmes relevant de l'assistance sociale
  - à celle d'une question relevant des droits de la personne
  - en reconnaissant que les barrières sociales et les préjugés sont invalidants



# LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

Dans toutes les conventions des Nations Unies :

- Importance de la pleine portée des droits
  - Engagement social et culturel actif dans toutes les sphères des activités sociales et culturelles de la communauté
- La musique fait partie des éléments essentiels de ces droits :
  - non seulement écouter de la musique
  - mais aussi en faire
- La musicothérapie
  - joue un rôle important dans l'actualisation des droits des enfants en situation de handicap



# Assurer les droits des enfants à la musique grâce à la musicothérapie

9 h 30 – 10 h 30

Petite enfance : Marcia Humpal



# PAUSE-SANTÉ

10 h 30 – 10 h 45





# Assurer les droits des enfants à la musique grâce à la musicothérapie

10 h 45 – 12 h

Enfants d'âge scolaire

- Amber Weldon-Stephens



# DÎNER

12 h – 13 h



# Assurer les droits des enfants à la musique grâce à la musicothérapie

13 h – 13 h 30

Développer la musicothérapie dans les écoles

- John Laforge et Amber Weldon-Stephens



# Assurer les droits des enfants à la musique grâce à la musicothérapie

13 h 30 – 14 h 30

La musicothérapie à l'école Joseph-Charbonneau de  
Montréal

- Linda Labbé



# RETOUR : LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE

14 h 30 – 15 h

- Résumé
- Ressources
  - Documentation du 17 février 2012
  - Site Web
    - <http://musictherapy.concordia.ca> OU
    - <http://musicotherapie.concordia.ca>
    - Lancement le 20 février 2012
    - Des documents, des vidéos, et beaucoup plus encore!
- Période de questions
- Sondage des participants



# VIDÉOS

Merci à:

- Marianne Béchard, BA,MTA  
À Pas de Géant Montréal | Giant Steps Montreal
- Sylvie Boisvert, MTA LGSM  
– Centre MAB-Mackay Rehabilitation Centre
- Caroline Doyon, BA, MTA  
– École de l'Étincelle
- Marie-Alexandre Girardin, BA, MTA  
– Centre François-Michelle





MERCI !

**LE DROIT DES ENFANTS À LA MUSIQUE**